

Vivre nos activités comme un chemin spirituel

Retraite spirituelle

à partir de la *Règle de Saint Benoît*

éclairée par l'encyclique *Magnifica Humanitas* du pape Léon



Samedi 24 avril 2027 · 9 h
au dimanche 25 avril 2027 · 17 h

« La paresse est l'ennemie de l'âme. » (*Règle de Saint Benoît* n° 48,1)
« Le travail n'est pas un simple instrument,
mais il exprime et renforce la dignité de notre vie. » (*Magnifica Humanitas* n° 149)

L'activité quotidienne, réponse de la personne à l'appel de Dieu

Dans le chapitre 48 de sa Règle, Saint Benoît présente le travail comme une nécessité humaine ordonnée à une vie plus large, centrée sur Dieu et sur le service fraternel. Léon XIV reprend cette logique lorsqu'il écrit dans son encyclique : « le travail est un chemin ordinaire vers la maturité, le développement et l'épanouissement personnel » (n° 149).

Saint Benoît propose une manière de demeurer humain et Léon XIV nous interroge : quel type d'homme voulons-nous devenir dans un monde où la technique peut toujours davantage produire, calculer, décider et organiser à notre place ?

Durant cette retraite, nous serons invités à relire nos différentes activités (profession, engagements,...) dans la perspective d'un monde plus humain et plus fraternel que nous voulons construire, en réponse à l'appel de Dieu.

Déroulement de la retraite

- Chaque journée est rythmée par la prière communautaire avec les sœurs
- Matinée et fin d'après-midi : temps personnel nourri par un texte biblique
- Après-midi : échange à partir de l'encyclique de Léon XIV

La retraite débute le **24 avril à 9 h** mais **il est possible d'arriver la veille.**

Renseignements pratiques

Animation : les sœurs de la communauté

Frais d'animation : 50 € par personne

Hébergement : suggestion de 65 € pour l'intégralité de la retraite

S'inscrire

Sur www.abbayedelarochette.fr

ou auprès de la sœur hôtelière :

04 76 37 75 37



Scannez pour vous inscrire